



CATALOGUE DE FORMATION

2025-2026



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CLUBS OMNISPORTS**



SOMMAIRE

Présentation de l'organisme de formation

| | |
|---|-----------|
| La Fédération Française des Clubs Omnisports | 4 |
| Contexte et enjeux | 6 |
| L'animation des sessions de formation | 6 |
| Nos chiffres clés | 7 |
| L'équipe des formateurs | 8 |
| Les contacts clés | 9 |
| Calendrier de formations | 11 |

Partie I : Gestion quotidienne d'une association

| | |
|--|----|
| Un projet associatif pour dynamiser son association | 12 |
| Rechercher, accueillir et fidéliser des bénévoles | 13 |
| Régulation des conflits dans les associations sportives | 14 |
| Recherche de financements pour une association | 15 |
| Choix du contrat de travail et gestion du temps de travail | 16 |
| Mise en conformité RGPD et droit à l'image | 17 |
| Créer un emploi et recruter un salarié | 18 |
| Rédaction et gestion du CDI Intermittent | 19 |
| Sanctions et rupture de contrat de travail | 20 |
| Assurances et responsabilités | 21 |

Partie II : La communication

| | |
|---|----|
| Développer votre stratégie de communication | 22 |
| Introduction aux réseaux sociaux | 23 |
| Création de visuels & vidéos avec canva | 24 |

Partie III : Actions d'une association

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| 1000 clubs pour le sport et la santé | 25 |
| Omnisports pour Elles | 27 |
| CGV | 29 |

ÉDITO

Le sport et l'activité physique sont des vecteurs de nombreuses valeurs, sont des apports de nombreuses compétences et sont sources d'opportunités incroyables dans la construction de chaque individu. Il n'est pas nécessaire ici de lister tous leurs bienfaits et nous ne serions d'ailleurs jamais exhaustifs tellement ils sont importants.

Mais pour cela, il y a besoin de qualité dans l'offre de pratique et dans la structuration des organisations. Il s'agit donc d'être en mesure de proposer les ressources pertinentes dans la formation des bénévoles et des professionnels qui y interviennent.

C'est tout l'enjeu du travail qui a été réalisé par l'équipe de la Fédération pour vous proposer aujourd'hui un catalogue de formation 2025 / 2026 qui réponde à vos enjeux, à vos réalités de terrain et à vos besoins.

Accompagnés par des experts dans certains domaines ou portés directement par les formateurs de la FFCO, nous avons souhaité que l'expertise de notre organisme de formation, reconnue au sein du mouvement sportif et par de nombreuses collectivités puisse être accessible à tous les acteurs du sport. C'est dans cet objectif que nous vous invitons à vous rapprocher de nos équipes pour adapter et faire évoluer cette offre en fonction de vos besoins.

Alors engagez-vous, engagez vos bénévoles et salariés à monter en compétences !

Séverine Bardaud et Denis Lafoux,
Coprésidents de la Fédération Française des Clubs Omnisports





Quelques chiffres

Un réseau de **1 200** clubs



13 500 dirigeant.e.s



Depuis plus de

40 ans

880 000 sportifs



85 % de structures employeuses

Notre offre pour les clubs

Un accompagnement stratégique RSO

Nous nous engageons avec nos clubs !

engagés

pour l'enfance

pour la santé

pour la performance sociale

pour la féminisation

pour l'environnement

pour le développement économique

Un accompagnement opérationnel au quotidien

Nous formons et assistons nos clubs



Conseil juridique



Formation



Partenariats

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour plus d'informations : www.ffco.org

La Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO), fédération atypique dans le sens où elle n'organise pas de compétition sportive, est un lieu essentiel de partage du savoir, des compétences et des expériences pour les dirigeants associatifs bénévoles.

L'activité de la FFCO repose également sur l'accompagnement quotidien des dirigeants dans la gestion de leur association par le service juridique et par la mutualisation / anticipation ainsi permise. Celui-ci se développe autour de plusieurs domaines d'intervention ou domaines d'actions :

- **animation de réunions de formation** : formations organisées par la FFCO sur tous les thèmes liés au fonctionnement des associations ;
- **veille juridique** : mise à jour permanente d'un fonds documentaire (sources législatives et réglementaires, jurisprudence spécialisée, textes fédéraux...) portant notamment sur la législation du sport et des associations, le droit social, la fiscalité, les relations avec les collectivités publiques, etc. ;
- **réalisation de fiches techniques** (5 par an, base documentaire): documents de synthèse faisant un point juridique sur toutes les questions liées à la vie des clubs sportifs. Ces fiches sont mises à jour en temps réel sur le site internet de la FFCO, au fur et à mesure de l'évolution des lois, règlements et autres textes normatifs intéressants le fonctionnement et la gestion des clubs. Ces fiches sont consultables sur le site internet de la FFCO (partie réservée aux adhérents) ;
- **réalisation de fiches pratiques** (base documentaire): outils d'aide, clés en main, pour accompagner les clubs dans la gestion de leur association et leur projet. Ces fiches sont classées par thème : la communication, la gestion administrative et comptable, la connaissance du sport et de son organisation ;
- **rédaction de Flashs Infos** (outil d'alerte) : document récapitulatif tous les taux et montants, permettant aux associations d'établir leurs bulletins de paie ;
- **réalisation d'une newsletter** (outil d'alerte) : adressée par e-mail tous les 15 jours. Elle permet aux associations et aux partenaires de se tenir informés des actualités de la Fédération et des nouveautés juridiques ;
- **rédaction des articles et études juridiques** de la revue fédérale omniSPORTS (outil de prévention / mutualisation) : revue d'actualité trimestrielle apportant une information claire et documentée ;
- **rédaction de mémentos** dont la parution est annuelle : document technique d'une trentaine de pages sur un thème en particulier (exemple : les assurances des associations, la rupture du contrat de travail, les partenaires privés, etc.) ;
- **conseil auprès des clubs adhérents** (outil de personnalisation) : le service apporte les réponses aux questions posées par les associations, notamment au travers d'études de statuts, de contrats de travail. Selon l'importance des demandes, les informations apportées par le service sont transmises par téléphone ou par mail ;
- **audit** (outil de personnalisation) : à partir d'un questionnaire complété par le demandeur, le service juridique réalise un diagnostic des risques liés à la gestion et au fonctionnement de l'association, et propose des solutions d'amélioration. L'analyse porte sur l'ensemble des champs réglementaires visant la structure ;
- **statistiques régulières** (outil d'évaluation) tenues et publiées (tableau de bord) : thèmes des questions, répartition géographique, type d'associations concernées, etc.

Par ailleurs, la Fédération est reconnue pour ses activités par différents organismes. Ainsi, elle est référencée par le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** et est support du **Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB 92)**. Notre fédération possède **un agrément du Ministère des sports** et est **membre active du Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS)**.

CONTEXTE ET ENJEUX

S'il est probablement abusif de parler « de crise du bénévolat » dans un pays qui peut justifier d'environ 14 millions de bénévoles dans les associations, on peut, en revanche, légitimement parler de crise de renouvellement des dirigeants associatifs.

Pour répondre à cette problématique, la formation est un des axes majeurs. C'est en formant les dirigeants qu'ils seront rassurés dans leur gestion associative et pourront accomplir plus sereinement leurs fonctions. La formation leur permet également de prendre du recul par rapport à leurs pratiques, de réfléchir à leur projet associatif, aux pistes de développement. C'est également en formant les bénévoles qu'ils prendront conscience qu'ils ont les compétences et les connaissances pour prendre un poste à responsabilité au sein d'une association et par là même contribuer au renouvellement des dirigeants associatifs.

L'ANIMATION DES SESSIONS DE FORMATION PAR LA FFCO

Les intervenants de la FFCO ont acquis de l'expérience dans l'animation de formations à destination des dirigeants.e.s, bénévoles et salarié.e.s associatifs. Pour ce faire, nous nous appuyons donc sur les principes suivants :

- Préparation en amont de la formation :
 - ◊ Construction d'un diaporama...
 - ◊ ...qui sera adapté à partir de la liste des inscrits et des associations en présence notamment en fonction de la taille des structures et de leur secteur d'intervention dans les exemples qui seront cités afin que chaque association puisse s'identifier ;
- Alternance entre apports théoriques et apports pratiques (mise en situation, jeux de rôle, cas pratiques, etc.) ;
- Afin de capter les participants, les intervenants s'attèlent, tout au long de la formation à :
 - ◊ Illustrer leurs propos par des exemples concrets grâce à leur connaissance accrue du fonctionnement des associations ;
 - ◊ Fixer des objectifs de départ sur les points abordés et les atteindre ;
 - ◊ Amener les participants à s'exprimer oralement ;
 - ◊ Utiliser des supports numériques ;
 - ◊ Créer des animations.

Afin de rendre la présentation plus dynamique, les interventions s'effectueront principalement à deux intervenants. C'est une force de la FFCO que de proposer cette animation à deux têtes car, nous avons pu constater que cela rendait la présentation plus dynamique et que les échanges entre les acteurs de la formation (apprenants et formateurs) étaient facilités.

Les diaporamas sont systématiquement vérifiés et, le cas échéant actualisés avant chaque module de formation. Par ailleurs, la F.F. Clubs Omnisports accompagne les apprenants pendant le mois suivant la formation et répond dans un délai de 5 jours ouvrés par mail à leurs questions.

NOS CHIFFRES 2024

18
formations
proposées au
catalogue

2
marchés publics
remportés

134
apprenants

25 **sessions**
réalisées



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

« La méthode d'animation est très adaptée et dynamique. [...] La FFCO fait preuve d'une grande disponibilité. »

« L'intervention à 2 intervenants permet de dynamiser la présentation. »

« Très bonne formation, très rodée et très pratique. »

« Je vais oser dire que c'était parfait...Très clair, ludique, bonne complicité entre les deux intervenantes. »

« Session très interactive avec une variété des supports et méthodes utilisés. De nombreux échanges avec les participants. »



L'EQUIPE DES FORMATEURS



Sofia DJEBBARI

Diplôme : Master 2 Droit des affaires : Parcours droit du sport

Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, procédures civiles et sociales, RGPD



Lucile LACOSTE

Diplôme : Master 2 Gouvernance du Sport et Développement Territorial

Expertises : Conduite de projets, coordination de projets socioculturels, formation civique et citoyenne



Justine MARESCAUX

Diplôme : Master Management de la communication stratégique

Expertises : Stratégie de communication, réseaux sociaux, communication digitale, plan de communication, rédaction de contenus



Charlotte QUAGLIARINI

Diplôme : Master 2 Droits des affaires : Parcours droit du sport

Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, procédures civiles et sociales, rédaction des documents juridiques



Thomas RIBOUT

Diplôme : Master 2 Sciences du management et des métiers du sport

Expertises : Conduite de projets, développement du sport santé



Gwendal MADEC

Diplôme : Master 2 Droits des affaires : Parcours droit du sport

Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, procédures civiles et sociales, rédaction des documents juridiques



Louis FAVE

Diplôme : Master 2 Gouvernance du Sport et Développement Territorial

Expertises : Conduite de projets, coordination de projets socioculturels, formation civique et citoyenne



Lola CAVALLER

Diplôme en cours : Master 2 Droits des affaires : Parcours droit du sport

Expertises : Droit du sport, droit social, droit des associations, procédures civiles et sociales, rédaction des documents juridiques



Pierre MAHE

Diplôme : Master Management des organisations sportives

Expertises : Conduite de projets, structuration des associations

LES CONTACTS CLES

Informations et inscriptions aux formations : **formation@ffco.org**

Référent administratif et pédagogique : **Sofia Djebbari - s.djebbari@ffco.org**

Référent handicap : **Lucile Lacoste - l.lacoste@ffco.org**

Contacts spécifiques à la formation Sport-Santé :

Référent administratif : Thomas RIBOUT - t.ribout@ffco.org

Référent pédagogique : François DELMOTTE - eformationservices@classilio.com

Référent handicap : Lucile LACOSTE - l.lacoste@ffco.org

Contacts spécifiques à la formation Littérature :

Référent administratif : Ali Kada - a.kada@ffco.org

Référent handicap : Lucile LACOSTE - l.lacoste@ffco.org

LA CERTIFICATION QUALIOPi

Depuis 2021, la F.F. Clubs Omnisports est certifiée Qualiopi.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

Pendant la période de crise que nous avons traversé, la FFCO a organisé une trentaine de formations/webinaires à destination de ses clubs mais également de tout type d'associations dans le cadre de marchés publics. Nous avons su nous adapter à la situation. Ces visioconférences ont été très bien accueillies et nous envisageons d'en maintenir, à l'avenir, couplées avec les formations en présentiel.

C'est pourquoi, dans notre proposition, toutes nos formations pourront être aussi dispensées en distanciel.

La différence de tarifs s'explique par l'absence de frais / temps de déplacement, et l'utilisation exclusive d'outils numériques (aucun outil pédagogique matériel n'est utilisé et aucun document n'est imprimé puis distribué) pour les sessions en distanciel.

FORMATIONS 2025-2026

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié :

- pour les salariés : soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier ;
- pour les dirigeants : à l'initiative du club ou du dirigeant.

L'inscription devra être effectuée **au plus tard 1 semaine avant le début de la formation.**

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

En ligne sur notre site internet ou par mail sur formation@ffco.org

MODALITÉS PRATIQUES

Lieux : les formations se dérouleront en distanciel

Tarifs : formation : 224 € par stagiaire

Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS) pour les salariés et dirigeants élus (uniquement les président, trésorier et secrétaire).

Formateurs : Experts de la thématique

Effectif : de 7 à 10 apprenants par session

Accueil de stagiaires en situation de handicap :

si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.



CALENDRIER DE FORMATIONS

2025 - 2026

OCTOBRE

- **Jeudi 16 & vendredi 17 octobre** (deux matinées) : **Un projet associatif pour dynamiser son association** - en visioconférence

NOVEMBRE

- **Lundi 10 & jeudi 13 novembre** (deux matinées) : **Développer sa stratégie de communication** - en visioconférence
- **Lundi 17 & mardi 18 novembre** (deux matinées) : **Recherche de financements pour une association** - en visioconférence

DÉCEMBRE

- **Lundi 8 & mardi 9 décembre** (deux matinées) : **Rechercher, accueillir et fidéliser des bénévoles** - en visioconférence
- **Mardi 16 & mercredi 17 décembre** (deux matinées) : **Prévention et régulation des conflits dans les associations** - en visioconférence

JANVIER

- **Mardi 13 & mardi 20 janvier** (deux matinées) : **Introduction aux réseaux sociaux** - en visioconférence
- **Jeudi 15 & vendredi 16 janvier** (deux matinées) : **Le CDI intermittent** - en visioconférence

FÉVRIER

- **Lundi 2 & mardi 3 février** (deux matinées) : **Mise en conformité RGPD et droit à l'image** - en visioconférence

MARS

- **Mardi 10 & mardi 17 mars** (deux matinées) : **Création de visuels & vidéos avec canva** - en visioconférence
- **Jeudi 12 et vendredi 12 mars** (deux matinées) : **Choix du contrat de travail et gestion du temps de travail** - en présentiel

AVRIL

- **Jeudi 2 et vendredi 3 avril** (deux matinées) : **Responsabilités et assurances** - en visioconférence

MAI

- **Lundi 18 et mardi 19 mai** (deux matinées) : **Créer un emploi et recruter un salarié** - en visioconférence

JUIN

- **Lundi 1 et mardi 2 juin** (deux matinées) : **Sanctions et rupture de contrat de travail** - en visioconférence

DE NOUVELLES SESSIONS DE FORMATIONS POURRONT ÊTRE AJOUTÉES SUR DEMANDE D'UN OU PLUSIEURS CLUBS SELON LA DISPONIBILITÉ DES FORMATEURS ET EN RESPECTANT LE NOMBRE MINIMUM D'APPRENANTS SOIT 7 PERSONNES.

FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

UN PROJET ASSOCIATIF POUR DYNAMISER SON ASSOCIATION

OBJECTIFS

Désormais, les partenaires privés ou publics de l'association demandent très souvent le projet associatif du club. En outre, le projet associatif aide à clarifier les objectifs, les valeurs et les priorités de l'association, tout en impliquant les parties prenantes dans le processus. C'est donc un véritable outils pour mieux mobiliser les ressources humaines et financières, optimiser la communication interne et externe, et assurer la pérennité de ses actions grâce à une évaluation régulière du projet. La formation permettra aux stagiaires de :

- Comprendre l'importance et les bénéfices d'un projet associatif pour une association
- Apprendre à définir, construire, formaliser, et évaluer un projet associatif
- Utiliser le projet associatif comme outil de communication, de management, et de recherche de financements
- Développer des compétences pratiques pour dynamiser son association à travers un projet associatif.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Les fondamentaux du projet associatif**
 - Définition, objectifs et rôle du projet associatif
 - Lien entre projet associatif et statuts
- **Le diagnostic de l'association et l'état des lieux**
 - Analyse de l'existant : le SWOT
 - Intégrer les parties prenantes
- **La construction des axes stratégiques et du plan d'actions**
 - Définir les objectifs concrets et mesurables et les actions prioritaires
 - Détailler les actions à mettre en place
- **La mobilisation de ressources humaines et financières**
 - Mobiliser et fidéliser les bénévoles
 - Stratégie de recherche de financements
 - Outils et supports de communication
- **L'évaluation du projet associatif**
 - Pourquoi évaluer ?
 - Les indicateurs de succès
 - Les outils d'évaluation

PUBLIC

Dirigeant.e.s ou bénévoles impliqués dans la vie associative

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

RECHERCHER, ACCUEILLIR ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES

OBJECTIFS

Les associations sportives font aujourd'hui face à une diminution du nombre de bénévoles voulant s'engager, ou plutôt à une mutation du bénévolat (baisse du temps d'engagement, investissement sur des événements ponctuels plutôt que sur la saison, difficultés à trouver des bénévoles s'engageant sur des postes à responsabilité) mettant à mal leurs organisations. A travers cette formation, les apprenants seront amenés à réfléchir aux pistes de travail possibles pour recruter et fidéliser de nouveaux bénévoles tout en s'adaptant aux nouveaux profils.

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- connaître l'évolution du bénévolat et d'adapter en conséquence son recrutement ;
- savoir formaliser un livret d'accueil et une charte des bénévoles ;
- identifier les différents moyens de recruter de nouveaux bénévoles
- maîtriser les droits des bénévoles pour leur permettre d'en bénéficier ;

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Rappels sur le bénévolat**
- **La démarche de recrutement**
 - Connaître les potentiels bénévoles
 - Les pistes pour trouver des bénévoles
 - Améliorer sa communication
- **La rencontre et l'intégration dans la structure**
- **L'accueil et la mise en action**
 - Le livret d'accueil
 - Le conventionnement
 - Une action régulière et collective
- **Les droits des bénévoles**
- **Les outils de valorisation des bénévoles**
 - La formation
 - Le passeport bénévole

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles de l'omnisports ou de section ou salariés chargés de l'animation de l'équipe bénévoles

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





TEAMWORK

FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

PRÉVENTION ET RÉGULATION DES CONFLITS DANS LES ASSOCIATIONS

OBJECTIFS

Dans le milieu du sport, comme dans toutes les sphères de la vie, des tensions, des conflits et des violences peuvent émerger, souvent le résultat d'une combinaison de passion intense, de compétitivité, d'attentes élevées, d'enjeux sportifs, politiques et financiers, d'intérêts divergents, de non-dits, de pressions etc...

Savoir appréhender et réguler ces situations est une compétence essentielle pour favoriser un environnement sportif harmonieux et serein. Ce programme vise à améliorer la pratique des acteurs du monde sportif dans la prévention et la régulation des conflits.

Les objectifs principaux sont :

- Apprendre à désamorcer les conflits et à gérer les confrontations de manière constructive.
- Développer les compétences relationnelles et émotionnelles des participants
- S'approprier des outils de prévention des conflits.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Comprendre les dynamiques conflictuelles**
 - Violence, conflit et agressivité : définitions et concepts
 - Explorer et identifier les causes et les éléments déclencheurs du conflit pour mieux les comprendre et les prévenir
 - Le conflit et moi : évaluer son propre rôle et comportement dans les situations conflictuelles
- **Le développement des compétences relationnelles et émotionnelles pour prévenir et réguler les conflits et les violences dans le monde sportif**
 - Le travail relationnel : découvrir et développer les attitudes et comportement à privilégier pour réguler les conflits et prévenir les violences
 - Le Travail émotionnel : Identifier et comprendre les émotions et les besoins, et développer l'empathie
 - Le cadre et les règles : comprendre l'importance et le rôle du cadre et des règles : éléments clés de la régulation des conflits
- **Outils et techniques de régulation des conflits et des affrontements**
 - La posture de tiers dans le conflit
 - Quelques outils de régulation de conflits

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR UNE ASSOCIATION

OBJECTIFS

La recherche de financements, qu'ils soient publics ou privés, est régulièrement l'un des principaux enjeux rencontrés par une association. Cette formation transversale parcourt les thématiques liées aux financements publics, adaptés à chaque type d'interlocuteur, mais également aux financements privés, permettant ainsi de comprendre la diversité du champ des financements, pouvant être sollicités par une association. Ainsi, elle permettra aux stagiaires de :

- Comprendre la diversité des financements pouvant être sollicités par une association sportive ;
- Identifier le processus à mettre en œuvre pour demander une subvention et créer un dossier de subvention publique ou de mécénat / sponsoring ;
- Connaître les astuces permettant de maximiser ses chances d'obtention d'un financement public ou privé.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Le financement propre d'une association**
 - Fonds propres, cotisations et dons
 - Activités économiques et manifestations de bienfaisance
- **Les financements privés**
 - Mécénat - sponsoring
 - Appel à projets des Fondations et crowdfunding
- **Les financements publics**
 - Union Européenne, Etat, et collectivités territoriales
 - Plateforme(s)
- **La demande de subvention**
 - Nature et objet de la demande
 - Identification de l'association, relations avec l'administration
 - Projet, moyens humains et matériels et indicateurs

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles de l'omnisports ou de section ou salariés

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

CHOIX DU CONTRAT DE TRAVAIL ET GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

OBJECTIFS

La gestion du temps des salariés est une question cruciale au sein des associations sportives et va dépendre notamment du statut et du contrat du salarié. Il est donc essentiel de bien connaître les différents modes d'organisation du temps de travail pour opter pour le plus pertinent.

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- maîtriser les différents modes d'organisation du temps de travail pour opter pour le plus adéquat ;
- savoir programmer le temps de travail d'un salarié ;
- connaître les spécificités de la CCN du Sport en matière de durée du travail ;
- faire face aux absences du salariés ou à une évolution de son temps de travail.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Différents modes d'organisation du temps de travail**
 - Temps partiel
 - Temps plein
 - Intermittent
 - Modulation
 - Annualisation
 - Forfait en jours ou en heures
- **Programmer le temps de travail d'un salarié**
- **La durée du travail**
 - Le temps de travail effectif
 - Durées maximales du travail
 - Cumul d'activités
 - Repos hebdomadaire et travail le dimanche
 - Les heures supplémentaires et complémentaires
 - Travail de nuit
 - Astreinte
- **Les absences du salarié**
- **L'évolution du temps de travail du salarié**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





RGPD

FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

MISE EN CONFORMITÉ RGPD ET DROIT À L'IMAGE

OBJECTIFS

La mise en conformité avec le RGPD et le respect du droit à l'image sont des enjeux cruciaux pour toute association. Cette formation, destinée à toute personne impliquée dans la gestion des données personnelles et la communication au sein d'une association, aborde à la fois les aspects réglementaires du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et les règles relatives au droit à l'image. Elle permettra aux stagiaires de :

- Identifier les différents traitements des données personnelles au sein de l'association ;
- Connaître le cadre légal et institutionnel du RGPD ;
- Identifier les étapes clés pour assurer la conformité au RGPD ;
- Utiliser des photos et des vidéos en respectant le droit à l'image.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Comprendre le RGPD**
 - Définition et objectifs du RGPD
 - Définition d'une donnée à caractère personnel
 - Les 6 principes du RGPD
- **Le plan d'action pour se mettre en conformité avec le RGPD**
 - Les différentes étapes et la mise en place du registre des traitements
 - Les méthodes et outils pour assurer la conformité
- **Le droit à l'image**
 - Définition du droit à l'image
 - Modalités de respect du droit à l'image des adhérents
- **Application pratique**
 - Comment faire respecter le droit à l'image dans vos communications

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

CRÉER UN EMPLOI ET RECRUTER UN SALARIÉ (aides à l'emploi, types de contrats de travail, classification et rémunération, etc.)

OBJECTIFS

Le recrutement d'un salarié n'est jamais chose aisée qu'il s'agisse de la procédure de recrutement en elle-même que l'ensemble des règles à connaître et maîtriser en matière de droit du travail.

Cette formation, adressée à toute personne en charge des RH au sein d'une association sportive, traite à la fois de la décision d'embaucher (identification des besoins et des moyens) que des obligations de l'employeur au moment d'une embauche (choix du contrat de travail, rémunération, période d'essai, etc.).

Elle permettra au stagiaire :

- D'identifier les besoins et moyens de l'association ;
- De maîtriser la démarche de recrutement ;
- De définir le contrat adéquat et de calculer la rémunération afférente.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Besoins et moyens de l'association**
 - L'identification des besoins
 - La capacité de financement de l'association
 - Les moyens à mobiliser
- **La démarche de recrutement**
 - Modalités du recrutement
 - Établissement de la fiche de poste
 - Entretiens
- **Le choix du contrat de travail et l'impact sur la rémunération**
 - Les recours au CDD
 - Le contrat à temps partiel
 - Le CDI
 - La modulation et l'annualisation
- **La rémunération du salarié**
 - Le salaire minimum conventionnel
 - Prime d'ancienneté
- **La période d'essai**
 - Objectifs et mise en place
 - Renouvellement
 - Rupture
- **Les dispositifs facilitant la gestion**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

RÉDACTION ET GESTION DU CDI INTERMITTENT

OBJECTIFS

Le CDI intermittent est le contrat le plus utilisé dans les associations sportives et également le contrat souvent le plus adapté. Mais c'est un contrat spécifique dont les règles sont définies par la CCN du Sport et peuvent différer d'un contrat classique. Cette formation a pour but de permettre au stagiaire :

- De connaître le champ d'application du CDI Intermittent ;
- De maîtriser les règles applicables à ce contrat ;
- De savoir calculer la rémunération afférente à ce type de contrat.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Le recours au CDI Intermittent**
 - Le champ d'application du CDI Intermittent
 - Les différences avec un CDI à temps plein et un CDI à temps partiel
- **La rédaction du CDI Intermittent**
 - Les mentions générales
 - Les mentions spécifiques et obligatoires
- **La rémunération dans le cadre d'un CDI Intermittent**
- **Le temps de travail d'un salarié en CDI Intermittent**
 - Les périodes d'activité et d'inactivité
 - Les durées maximales de travail
 - Les heures de dépassement et supplémentaires
 - Le travail le dimanche et/ou un jour férié
 - Les temps de déplacement, d'accompagnement de groupes et de travail de nuit
- **La gestion des absences**
- **La rupture du contrat de travail**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



SANCTIONS ET RUPTURE DE CONTRAT DE TRAVAIL

OBJECTIFS

Dans une relation de travail, l'employeur dispose d'un pouvoir de direction par rapport au salarié. Cela signifie que l'employeur peut imposer des consignes au salarié. En parallèle, en cas de non-respect de ses obligations, le salarié peut être sanctionné par l'employeur du fait du pouvoir disciplinaire dont il dispose. Cependant, le code du travail encadre et limite les pouvoirs de direction et disciplinaire de l'employeur.

À l'issue de la formation, le stagiaire :

- Maîtrisera les définitions et les principes à respecter dans le cadre de son pouvoir de direction et de son pouvoir disciplinaire ;
- Connaîtra les différentes procédures afférentes à ces pouvoirs
- Sera en mesure de faire face à un recours prud'homal.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Le pouvoir de direction de l'employeur**
 - Définition
 - Le pouvoir de direction dans le cadre d'une modification des conditions de travail
- **Le pouvoir disciplinaire de l'employeur**
 - Domaine du pouvoir disciplinaire
 - Les sanctions
 - Les principes à respecter
 - La procédure
- **La rupture du contrat de travail**
 - Les différents modes de rupture
 - Le licenciement pour motif personnel
 - Différence entre les licenciements disciplinaire et non disciplinaire
 - Les différents niveaux de faute
 - La procédure à respecter
 - L'impact financier d'une procédure disciplinaire
- **Faire face à un recours prud'homal**

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



FORMATION – GESTION QUOTIDIENNE

RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES

OBJECTIFS

La question de la responsabilité, civile ou pénale, de l'association ou de ses dirigeants est une préoccupation majeure chez les dirigeants d'associations. Elle constitue parfois un frein à la prise de fonction au sein des associations. C'est pourquoi, cette formation a pour but de répondre aux différentes interrogations que se posent les membres d'association et de fournir des outils pour limiter la responsabilité des dirigeants.

A l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de :

- Mieux identifier les différents types de responsabilité de l'association, des dirigeants et de ses membres ;
- Connaître les obligations spécifiques aux associations sportives en matière de responsabilité ;
- Savoir évaluer les risques et signer le bon contrat d'assurance ;
- Mettre en place les procédures de prévention.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Les responsabilités de l'association**
 - Responsabilité civile de l'association
 - Focus sur l'obligation de sécurité
 - Responsabilité pénale de l'association
- **Les responsabilités des dirigeants et bénévoles**
 - Responsabilités civile et pénale des dirigeants
 - Responsabilités civile et pénale des bénévoles
 - Focus sur le cumul de responsabilités
- **Limiter l'engagement de la responsabilité**
- **Les assurances**
 - Le contrat d'assurance
 - Les différentes assurances de l'association
 - Focus sur l'assurance des mandataires sociaux

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles de l'omnisports ou de section ou salariés

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – COMMUNICATION

DÉVELOPPER VOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

OBJECTIFS

Avant de développer une stratégie de communication efficace, il est essentiel de comprendre les bases. Cette formation vous permettra de :

- Connaître les différentes plateformes et canaux ;
- Maîtriser les ciblage et personnalisation ;
- Planifier une stratégie et l'analyser.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Compréhension des fondamentaux**
 - Introduction à la communication
 - Connaissance des canaux
 - Comportement des personas
- **Maîtrise des techniques de ciblage et de personnalisation**
 - Segmenter les audiences de manière pertinente
 - Utilisation des données pour un ciblage précis
 - Personnalisation des messages et contenus
- **Élaboration d'une stratégie intégrée et mesurable**
 - Planification d'une stratégie intégrée
 - Mesure et analyse des performances
 - Optimisation continue de la stratégie

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – COMMUNICATION

INTRODUCTION AUX RÉSEAUX SOCIAUX

OBJECTIFS

La transformation digitale est aujourd'hui un enjeu essentiel pour les associations sportives. Cette formation vous permettra de :

- Connaître les prérequis de la communication digitale ;
- Apprendre les outils et les moyens nécessaires pour communiquer sur le digital ;
- Développer vos connaissances sur la stratégie éditoriale des réseaux sociaux.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Comprendre les fondamentaux de la communication digitale**
 - Les concepts clés de la communication digitale et son importance dans le monde moderne.
 - Les différences entre les médias traditionnels et les médias digitaux.
 - Introduction des notions de publics cibles, d'engagement et d'interactivité dans le contexte numérique.
- **Maîtriser les stratégies et outils des médias sociaux**
 - Les principales plateformes de médias sociaux, leurs fonctionnalités et leurs audiences spécifiques.
 - Apprendre à créer du contenu adapté aux différentes plateformes et à exploiter leurs formats (textes, images, vidéos).
 - Communication émotionnelle, stratégie...
- **Stratégie éditoriale**
 - Les grands principes
 - Identifier/ Rédiger/ Illustrer ses contenus
 - Rythme de publication : la bonne recette
 - Le calendrier de publications

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.





FORMATION – COMMUNICATION

CRÉATION DE VISUELS & VIDÉOS AVEC CANVA

OBJECTIFS

La gestion des réseaux sociaux est aujourd'hui un enjeu capital pour les associations sportives. Mais encore faut-il faire des publications avec les bons codes et surtout avec des visuels de qualité. Cette formation vous permettra de :

- Apprendre la construction d'un visuel ;
- Adapter les visuels à la cible choisie ;
- Développer les connaissances du logiciel Canva.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Fondamentaux du design visuel et compréhension des plateformes**
 - Principes de base du design pour les médias sociaux
 - Adaptation des visuels aux plateformes de médias sociaux
- **Création de visuels attrayants**
 - Sélection d'images et manipulation de visuels
 - Construction de visuels (esthétisme...)
 - Atelier pratique : création de visuels
- **Stratégies et optimisation pour maximiser l'impact**
 - Ciblage et adaptation aux publics
 - Diversification des formats et storytelling visuels
 - Optimisation pour l'engagement et analyse des performances
 - Respect des droits d'auteur et éthique visuelle

PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la communication au sein de l'association

ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

CONTACT :

formation@ffco.org

DURÉE

7 heures sur deux demi-journées de formation (9h00 – 12h30)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF

224 € par stagiaire
Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



FORMATIONS SANTÉ

**PROCHAINE SESSION :
A PARTIR DE JANVIER 2026**

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié :

- pour les salariés : soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier ;
- pour les dirigeants : à l'initiative du club ou du dirigeant.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

En ligne sur notre site internet ou par mail sur formation@ffco.org

MODALITÉS PRATIQUES

Lieux : les formations se dérouleront en e-learning sauf la dernière journée qui se déroule en présentiel.

Tarifs : Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport (AFDAS) dans le cadre d'une action collective. Le coût pour les bénévoles est de 600€ (hors trésorier, secrétaire général.e & président.e).

Formateurs : professionnels de santé

Effectif : de 13 à 25 apprenants par session

Accueil de stagiaires en situation de handicap : si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.





FORMATION – ACTIONS D'UNE ASSOCIATION

FORMATION – OMNISPORTS POUR ELLES

ENCOURAGER LA PRISE DE RESPONSABILITÉS DES FEMMES

OBJECTIFS

- Améliorer sa confiance en soi
- Savoir gérer son stress durant une prise de parole en public ;
- Être capable de transmettre un message à son auditoire ;
- Maîtriser les techniques de communication verbale et non verbale ;
- Prendre sa place sereinement dans une association ;

Pour se faire l'apprenante :

- Intégrera pendant 3 jours un groupe de femmes issues d'autres clubs en France ;
- Participera activement aux différents ateliers proposés
- Partagera son expérience et les projets innovants de son club avec les autres participantes

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Lâcher prise pour se reconnecter à soi**
 - Techniques de relaxation par la respiration
 - Assouplissement du corps
- **S'affirmer et défendre ses idées**
 - Exercices issus du théâtre d'improvisation
- **Booster sa confiance en soi**
 - Prendre conscience de ses compétences et qualités
 - Faire face à ses peurs et blocages
- **Communication verbale et corporelle**
 - Transmettre son énergie
 - Travailler son ancrage
 - Mises en situation avec coaching personnel
- **Travail en équipe**
 - Production collective de témoignages vidéo autour d'un sujet
 - Échanges de bonnes pratiques

PUBLIC

- Élués et salariées des clubs ou sections des clubs omnisports

DURÉE

20h de formation : 17h en présentiel (du vendredi au dimanche) + 3h en distanciel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, évaluations intermédiaires par atelier, enquête de satisfaction et évaluation finale

ORGANISME DE FORMATION

Fédération Française des Clubs Omnisports

CONTACT :

formation@ffco.org

PRÉREQUIS

Être adhérent à un club affilié à la FFCO

PILOTAGE DU PROGRAMME :

Inès HATTEVILLE : i.hatteville@ffco.org

PARTICIPANTE PAR SESSION

- 6 stagiaires minimum
- 10 stagiaires maximum



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS OMNISPORTS

FORMATION OMNISPORTS POUR ELLES!

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié :

- pour les salariés : soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier ;
- pour les dirigeants : à l'initiative du club ou du dirigeant.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

En ligne sur notre site internet ou par mail sur formation@ffco.org

MODALITÉS PRATIQUES

Lieux : les formations se déroulent exclusivement au domaine de Gailhaguet à Verfeil (31)

Tarifs : Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport (AFDAS) dans le cadre d'une action collective. Le coût pour les bénévoles est de 700€ (hors trésorier, secrétaire général.e & président.e).

Formateurs : F.F. Clubs Omnisports et experts

Effectif : de 6 à 10 apprenants par session

Accueil de stagiaires en situation de handicap : si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.





Le sport c'est pour la vie



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CLUBS OMNISPORTS



FORMATION – ACTIONS D'UNE ASSOCIATION

FORMATION – LITTÉRATIE PHYSIQUE

INTEGRER LA LITTÉRATIE PHYSIQUE DANS VOS ACTIVITES PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS

- Etre capable de développer de nouvelles approches pédagogiques en lien avec la Littératie Physique ;
- Etre capable d'utiliser des outils pédagogiques pour mettre en œuvre les principes de la Littératie Physique ;
- Etre capable de développer de nouvelles offres de pratiques omnisports propices à la Littératie Physique

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Introduction à la Littératie Physique**
 - Introduction à la Littératie Physique: Sport pour la vie, cours en ligne ;
 - Quelles actions omnisports en LP : FF Clubs Omnisports, cours en ligne ;
 - Introduction au développement à long terme par le sport et l'activité physique, cours en ligne ;
 - L'apprentissage socio émotionnel, cours en ligne.
- **La Littératie et les publics**
 - La Littératie Physique Inclusive, atelier en ligne ;
 - La Littératie Physique pour les personnes âgées, atelier en ligne ;
 - La Littératie Physique: évaluation, atelier en ligne ;
 - La Littératie Physique pour la petite enfance, atelier en ligne.
- **Accompagnement aux projets**
 - Suivi individualisé par un expert SPLV pour les projets menés, ateliers individuels ;
 - Suivi de projets, FFCO, ateliers individualisés ;
 - Formation communication, ingénierie de projet, juridique ;
 - Formation Play Builder.

PUBLIC

- Educateurs sportifs;
- Bénévoles engagés dans des actions éducatives ;
- Salariés souhaitant s'initier à la Littératie.

DURÉE

32 heures en distanciel

TARIF

- 280€ par stagiaire
- Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS).
- Bénévoles: 700€

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

ORGANISME DE FORMATION

Fédération Française des Clubs Omnisports

CONTACT:

formation@ffco.org

PRÉREQUIS

Aucun

INSCRIPTION EN FORMATION

formation@ffco.org

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.



Conditions Générales de Vente

Désignation

La Fédération Française des clubs Omnisports (FFCO) désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 53 rue Raymond Marcheron – 92170 Vanves. La FFCO met en place et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises, à Vanves et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la FFCO pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la FFCO implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la FFCO s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la FFCO un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors TVA, la FFCO n'y étant pas soumise. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la FFCO ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

A. Cas de non-exécution de la formation par l'organisme de formation ou l'apprenant

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@ffco.org. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la FFCO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

B. Cas de non-exécution de la formation pour motifs de force majeure

L'Apprenant et l'Organisme de formation ne peuvent être tenus responsables de la non-exécution de la formation dans le cas où ils seraient empêchés par un cas de force

majeure. Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible, et hors de contrôle, justifiée à l'appui de pièces probantes.

L'Apprenant informe l'Organisme de formation du motif invoqué et lui transmet les pièces justificatives correspondantes par mail (formation@ffco.org). Si le cas de force majeure est retenu, aucun frais d'annulation ne sera facturé à l'Apprenant ou à l'Organisme de formation.

Outre les cas reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, les circonstances suivantes peuvent notamment être considérées comme des cas de force majeure, pouvant être invoqués et pour lesquelles il est nécessaire de fournir des documents :

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par le Stagiaire :

1. Accident ou décès de l'apprenant ou d'un proche (ascendant ou descendant de premier niveau) ;
2. Maladie ou hospitalisation de l'apprenant ;
3. Interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement.

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par l'Organisme de formation :

1. Accident ou décès du formateur ;
2. Maladie ou hospitalisation du formateur ;
3. Interruption des transports de tous types empêchant tout déplacement ;
4. Procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire de l'Organisme de formation.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FFCO. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FFCO sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FFCO et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux judiciaires.

RGPD

L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ».

Dans le cadre de l'organisation et du déroulement de la formation, les données personnelles des stagiaires font l'objet d'un traitement informatique. Seules les données nécessaires à la fourniture d'une formation sont ainsi collectées. Le recueil de ces données a pour

finalité la gestion de la relation entre le stagiaire et l'organisme de formation (exécution de l'accord, gestion des inscriptions et avis, suivi du paiement, traitement des réclamations, etc). Les données personnelles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités et pour une durée suffisante pour permettre à la FFCO de respecter notamment les obligations comptables et fiscales qui lui incombent.

L'Organisme de formation garantit la confidentialité des données personnelles traitées dans le cadre de la formation : seuls les services internes concernés de la FFCO, sont destinataires des données. En cas de financement de la formation par l'OPCO, les données des stagiaires pourront être transmises par l'organisme de formation à l'OPCO dans le cadre de l'exécution et du financement de la prestation de formation.

Enfin, toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de ses données personnelles ainsi que de limitation et d'opposition au traitement des données. Pour toute question concernant la protection de vos données personnelles, veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante : formation@ffco.org.



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CLUBS OMNISPORTS**

**53 rue Raymond Marcheron
92170 VANVES**

01 42 53 00 05 - ffco@ffco.org

www.ffco.org